



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de la région Normandie

AVENANT MODIFICATIF Arrêté portant désignation des membres de la commission consultative régionale d'attribution des aides déconcentrées relatives au spectacle vivant

**Le Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite**

- Vu la loi N° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010,
- Vu le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant,
- Vu le décret du 1^{er} avril 2019 nommant de Monsieur Pierre-André DURAND, Préfet de la région Normandie, préfet de la Seine Maritime,
- Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation de fonctionnement des régions de l'administration territoriale de l'Etat et des commissions administratives,
- Vu l'arrêté du 1^{er} janvier 2016 nommant Monsieur Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles de Normandie,
- Vu l'arrêté préfectoral de délégation de signature générale d'activités n° 19.076 de Monsieur Pierre-André DURAND, Préfet de Normandie, Préfet de la Seine Maritime, à M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur régional des affaires culturelles de Normandie, en date du 23 avril 2019,
- Vu la circulaire n° 2007-5 du 5 mars 2007 relative au refus d'aides publiques en cas d'infraction à la législation sur la répression du travail illégal dans le spectacle vivant,
- Vu la circulaire n° 2007-6 du 5 mars 2007 relative au financement public et à l'emploi dans le spectacle vivant,
- Vu la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations : déclinaison de la charte des engagements réciproques et soutien public aux associations,
- Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles de Normandie,

.../...

ARRETE

Article 1 :

Il est décidé de modifier l'article 2 de l'arrêté sus-visé et notamment la composition du collège musique de la commission régionale consultative comme suit :

- **Collège musique :**

- × DAUMAS-RICHARDSON Aurélien, directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Caen, du festival Aspects des Musiques d'aujourd'hui et de l'Orchestre de Caen, (1^{er} mandat),
- × DUBOURG Michel, spécialiste jazz, contrebassiste, émission hebdomadaire radio Atout Jazz / France bleue Normandie, (renouvellement de mandat),
- × FOLL Patrick, directeur du théâtre de Caen, (renouvellement de mandat),
- × GAGNE Tiphaigne, production, administration et management de la SASU Oh La La (1^{er} mandat),
- × LANGLOIS Annie, musicienne du groupe Grand Parc, (renouvellement de mandat),
- × LEBRUN Clément, directeur artistique de l'association Le Doigt dans l'Oreille du Chauve (DOC) (renouvellement de mandat),
- × LEFORT Yannick, directeur du CEFEDM (1^{er} mandat),
- × LEGRAND Alban, directeur délégué du Tangram (renouvellement de mandat),
- × LENORMAND Julien, responsable de l'accompagnement au 106 (SMAC) (1^{er} mandat),
- × NURMI Virpi, directrice de la coordination artistique de l'Opéra de Rouen (1^{er} mandat)
- × PARKS Marina, coordonnatrice du réseau RMAN, (renouvellement de mandat),
- × PLEINTEL Véronique, Déléguée générales du festival Promenades musicales en Pays d'Auge – Normandie (1^{er} mandat),
- × ORANGE Alice, conseillère artistique du festival de Sablé (1^{er} mandat),
- × SADOT Otilia, chargée des partenariats et projets pédagogiques au Normandy (SMAC) (1^{er} mandat),
- × VERMEULIN Marie, pianiste de l'ensemble conventionnée Variances (1^{er} mandat).

Membres observateurs :

- * LEMENUEL Jean-Claude, directeur de l'association régionale Le FAR,
- * RICHARD Annaelle, conseillère musique, danse et international à l'ODIA.

Article 2 :

Les autres articles demeurent inchangés.

Fait à Caen, le

28 OCT. 2020

Le Directeur régional des affaires culturelles de Normandie



Jean-Paul OLLIVIER

